



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musique

Question écrite n° 79280

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur le groupe de rap Ministère Amer ainsi que sur sa chanson Flirt avec le meurtre dont il cite ces quelques paroles : « J'aimerais voir brûler Panam au napalm comme au Vietnam. Tandis que ceux de ton espèce galopent. Où 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine, j'ai envie de dégainer sur des faces de craie. Dommage (...) que ta mère t'ait rien dit sur ce putain de pays. Me retirer ma carte d'identité avec laquelle je me suis plusieurs fois torché. » Le groupe Ministère Amer désigne par « faces de craie » les blancs. Il incite sans ambiguïté au racisme, à la haine et à la violence. Son message, reçu par des jeunes déstructurés ou paumés, peut légitimer chez eux au mieux l'incivilité, au pire le terrorisme. Il lui demande s'il envisage d'engager des poursuites contre les membres du groupe Ministère Amer.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79280

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10985